

M. GAULT : C'était, je crois, sous le gouvernement de l'honorable M. Mackenzie. Néanmoins, mon frère ne doit pas un centin au gouvernement, et l'énoncé du journal est faux.

M. MACKENZIE : Je puis simplement dire que je ne me rappelle pas avoir permis à qui que ce soit de se servir d'un pouvoir d'eau pour faire fonctionner un moulin, et l'honorable député ferait mieux de prouver son énoncé.

M. CASEY : La chose est très embarrassante pour ces honorables messieurs—

Quelques DÉPUTÉS : A l'ordre !

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

M. BLAKE : Je désire appeler l'attention de la Chambre sur le fait que bien que le rapport du département de l'intérieur ait été distribué à la presse et déposé sur le bureau le deuxième jour de la session, les membres du parlement ne peuvent se le procurer.

M. MITCHELL : J'aimerais que les membres des deux côtés de la Chambre, tant les membres du gouvernement que ceux de la gauche, parlassent un peu plus haut ; nous, qui sommes dans cette partie de la Chambre, ne pouvons entendre un quart de ce qui est dit par l'honorable premier ministre ou par le chef de l'opposition.

M. BLAKE : Je me plaignais que bien que le rapport du département de l'intérieur eût été déposé avec beaucoup d'éclat sur le bureau le deuxième jour de la session, par le premier ministre, et eût été envoyé aux journaux du pays, cependant il n'a pas encore été distribué aux membres de la Chambre.

M. MITCHELL : C'est là un ton qui convient très bien.

CONFORT DES DÉPUTÉS.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je crois, comme question de privilège, que j'ai le droit, M. l'Orateur, d'attirer votre attention sur un sujet qui concerne quelques-uns des députés de cette Chambre, et dont vous voudrez vous occuper, je n'en doute pas. Il y a un grand nombre de chambres qui, jusqu'à présent, ont été mises à la disposition des députés ; si je suis bien renseigné, il y en a quatorze ou quinze. Maintenant nous n'avons aucune objection à ce que les députés de l'autre côté de la Chambre aient le double du nombre de chambres que nous avons ; mais il serait très bon que l'on pût mettre à la disposition des soixante-dix députés de la gauche, quatre ou cinq des quinze chambres qu'on m'a dit avoir été mises à la disposition des députés. Cela nous serait très avantageux et pour l'administration de nos affaires et pour l'accomplissement de nos devoirs domestiques. Je ne veux pas faire allusion à la distribution que l'on a déjà faite des chambres—et il aurait peut-être été préférable de parler de cette question à huis-clos—je veux simplement savoir s'il est possible que quatre ou cinq chambres soient mises à la disposition de la loyale opposition de Sa Majesté. Je sais que mon honorable ami qui siège à mes côtés, (M. Mackenzie), à titre d'ancien premier ministre, et le chef de l'opposition, ont des chambres séparées, mais il conviendrait que quelques chambres fussent mises à notre disposition.

Sir JOHN A. MACDONALD : Naturellement le gouvernement n'intervient pas dans la question de distribution des chambres. Ces arrangements sont du ressort de l'Orateur et des officiers de la Chambre, et je n'ai pas de doute, M. l'Orateur, que vous verrez à donner à chacun des deux partis de la Chambre, tout le confort possible, de manière à faciliter l'expédition des affaires publiques.

Je dirai aussi que je ne sache pas avoir déposé le rapport du département de l'intérieur avec un grand déploiement de pompe et en parlant de guerre ou de paix ; je l'ai déposé

lorsque j'ai été invité à le faire par le ministre de l'intérieur. Quant à ce qui a trait à la distribution du rapport, je n'en veux prendre aucune responsabilité. Cette question regarde les officiers de la Chambre et l'imprimeur.

M. MITCHELL : Le très honorable monsieur semble oublier qu'il y a un troisième parti dans la Chambre. Lorsqu'il parle de diviser les chambres entre deux partis, il ne faut pas qu'il oublie qu'il y a une petite chambre, à peu près assez grande pour s'y retourner, laquelle est occupée par l'honorable monsieur qui siège en face de moi, par un autre député et par moi, et que c'est de là que partent presque toutes les foudres du troisième parti.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ferai remarquer à mon honorable ami qu'il y a dans la Chambre le parti du gouvernement, qui occupe un côté de la Chambre ; le parti de la gauche, qui occupe un autre côté ; et ensuite il y a l'extérieur de la Chambre, occupé par mon honorable ami.

M. MITCHELL : Je remercie mon honorable ami du compliment. Je crois qu'il commence à croire maintenant que l'on s'intéresse plus à moi à l'extérieur de la Chambre, qu'il s'y est intéressé jusqu'à aujourd'hui.

M. l'ORATEUR : En ce qui regarde la distribution des chambres, je dirai que c'est une question très difficile, car il n'y a pas assez de chambres pour satisfaire tous les députés ; et je n'ai pu encore faire aucun arrangement satisfaisant. Je dois dire que les honorables députés de la gauche ont eu quatre chambres ; ce qui est très près du nombre demandé par l'honorable député de Huron-Sud.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne le pense pas.

M. l'ORATEUR : Oui ; ils en ont eu quatre ; une pour le chef de la gauche, une pour l'honorable député de York-Est ; quelques honorables députés du Nouveau-Brunswick en ont eu une, et il y a la grande chambre n° 6.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Non ; cette chambre n'a pas été mise à notre disposition ; elle est continuellement occupée pour des fins de comité. Le comité de colonisation y tient ses séances.

M. l'ORATEUR : Dans tous les cas, il ne m'a été fait, par les honorables députés de la gauche, aucune plainte à laquelle je n'aie répondu immédiatement. Je trouve maintenant la position si difficile, qu'il faudrait—et, d'après moi, c'est le seul moyen de régler la question d'une manière satisfaisante—que les députés fissent entre eux quelque arrangement, vu que toutes les salles des comités sont mises à leur disposition ; car j'avoue que je suis incapable de faire une division satisfaisante.

Il est tout à fait impossible, vu le nombre de chambres maintenant à notre disposition, de satisfaire deux cents députés. Je crois que la Chambre devrait demander aux départements des travaux publics de faire quelque arrangement pour remédier à cet état de choses,—peut-être en fournissant une autre salle de comité—et alors la chambre actuelle du comité des chemins de fer pourrait servir aux députés. Je serais certainement très content de satisfaire, autant que possible les députés des deux côtés de la Chambre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il n'y a nul doute que les whips des deux côtés de la Chambre pourraient régler cette question s'ils voulaient s'en occuper. Tout ce que nous voulons, c'est simplement un plus grand nombre de petites chambres, autres celles occupées par les honorables députés à qui elles reviennent de droit.

M. l'ORATEUR : J'ai suggéré la chose aux whips et je crois qu'elle peut être faite.

M. TROW : Je crois que les honorables députés de la gauche ont raison de se plaindre au sujet de cette question des chambres. Le n° 6 est réellement occupé pendant les trois quarts du temps de la session, par différents comités. Pendant la dernière session, au moins quatre comités l'ont